

Qui peut consulter ?

A TOUT AGE :

L'Ostéopathie vous accompagne depuis votre petite enfance jusqu'à la fin de votre vie. N'hésitez pas à contacter votre ostéopathe si vous êtes enceinte, ou si votre bébé* présente des troubles alimentaires, du sommeil, etc... Il est conseillé de réaliser un suivi précoce du nourrisson afin de prévenir certains troubles, tels que régurgitations, problèmes posturaux lors de la croissance, etc...

L'Ostéopathie s'adresse également aux adultes, aux enfants, aux personnes âgées, aux sportifs ...

*** Un certificat médical de non contre-indication à l'Ostéopathie est nécessaire pour les nourrissons de moins de 6 mois.**